ESSAI

N° 182.

SUR

LA MIGRAINE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Paris, le 30 juillet 1827, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR J.-B. CHAVOIX, d'Excideuil,

Département de la Dordogne;

Élève des hôpitaux et hospices civils de Paris, de l'École pratique;
Membre adjoint de la Société anatomique.

Il y a des affaires et des maladies que les remèdes aigrissent en certain temps, et la grande habileté consiste à connaître quand il est dangereux d'en user.

Maximes et réflexions morales de LAROCHEFOUCAULT, 296.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1827.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER, *Président.*
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	BERTIN.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX, *Suppléant.*
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON, *Examinateur.*
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX, *Examinateur.*
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUPUYTREN, *Examinateur.*
Clinique d'accouchemens	DÉNEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs.
Andral.	Gibert.
Arvers.	Gerdy.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet.	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet, *Suppléant.*
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois, *Examinateur.*	Rochoux.
Gaultier de Claubry, *Examinateur.*	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE.

A MON PARRAIN,

ET

A SON ÉPOUSE,

QUI A ÉTÉ POUR MOI UNE SECONDE MÈRE.

En agréant l'hommage de cet essai, puissiez-vous, mes chers parens, y trouver quelque dédommagement pour tous les sacrifices que vous avez faits pour moi! Daignez l'accepter au moins comme un témoignage sincère de mon respect, de mon attachement et de ma reconnaissance.

J.-B. CHAVOIX.

ESSAI

SUR

LA MIGRAINE.

Histoire générale de la migraine.

Le mot *migraine*, en latin *hemicrania*, est formé de deux mots grecs, ἥμισυς, par contraction ἡμι, *moitié*, et κρανιον, *crâne ;* douleur qui affecte la moitié du crâne. Si on voulait mettre un peu plus de rigueur dans l'expression d'après le sens étymologique, on pourrait, avec quelques auteurs, appeler cette affection *hémicrânie*. Il est peut-être assez indifférent d'adopter l'une ou l'autre de ces dénominations.

Cette affection est tellement distincte des autres douleurs de tête, ses signes caractéristiques sont tellement marqués, qu'il est impossible de la confondre avec aucune d'elles. On a dû l'observer très-anciennement, surtout à mesure que la civilisation a fait des progrès. Peut-être même, sans avancer un paradoxe, pourrait-on soutenir que son existence est due en grande partie à la civilisation.

Beaucoup d'auteurs, et parmi eux *Hippocrate*, ont compris cette

maladie sous la dénomination beaucoup trop générale de *céphalalgie.*

Arétée de Cappadoce en parle sans en faire une espèce particulière.

Cœlius - Aurélianus l'appelle ἡτεροκρανια, et l'envisage comme une variété de céphalée. Il est le premier qui ait dit qu'elle était quelquefois accompagnée de nausées et de vomissemens bilieux.

Alexandre de Tralles est le premier des auteurs anciens qui ait fait trois maladies distinctes de la céphalalgie, de la céphalée et de la migraine.

Galien a donné une description assez exacte de l'hémicrânie, mais il n'indique pas son siége d'une manière précise ; le traitement qu'il prescrit est d'ailleurs surchargé de pratiques ridicules.

Sauvages (Nosologie méthodique) range la migraine dans la classe VII des douleurs, ordre XIII ; il en admet dix espèces, car il est le partisan déclaré des divisons et des subdivisions.

L'auteur immortel de la Nosographie philosophique semble l'avoir rangée, d'après M. *Chaussier,* parmi les névroses, classe IV, ordre III, genre XX, espèce I^re^, sous le nom de *névralgie frontale.*

Si l'on trouve dans les auteurs une grande variété d'opinions sur la migraine, c'est que les uns ne l'ont pas considérée comme une maladie distincte, les autres n'ont pas recherché avec assez de soin le siége de cette affection, ses causes les plus ordinaires, sa marche, etc., ou bien, prenant l'effet pour la cause, ils ont, sans nécessité, multiplié les espèces. Je n'ai point la prétention de les accorder, cette tâche serait trop difficile.

Définition. La migraine est une affection caractérisée par une douleur vive qui occupe la moitié de la tête, surtout le front, l'œil et la tempe, pouvant s'étendre quelquefois d'une tempe à l'autre. Son début est le plus souvent brusque et instantané; les accès, de peu de durée ordinairement, reviennent à des intervalles plus ou moins éloignés. Ils

sont quelquefois périodiques et indépendans des causes accidentelles qui peuvent produire les autres douleurs de tête.

Je propose de distinguer deux espèces de migraines : 1°. *nerveuse* ou *sympathique ;* 2°. par *pléthore* : cette dernière est la plus rare.

Je traiterai successivement des prédispositions et des causes occasionnelles de la migraine, de ses symptômes, de sa marche et de sa durée, de son diagnostic, de son prognostic, de son siége, je terminerai par le traitement qu'on doit lui opposer.

Prédispositions et causes occasionnelles de la migraine.

En général les femmes sont plus sujettes à la migraine que les hommes, leur manière de vivre, leur habitudes sociales rendent facilement raison de la prédisposition plus grande qu'elles ont à cette affection. *Sydenham*, tourmenté par les douleurs aiguës de la goutte, donnait une consolation à ses compagnons d'infortune, en écrivant que *la goutte tue plus de gens d'esprit que de stupides.* On a dit aussi que *la migraine est le mal des beaux esprits*, ce qui peut encore offrir quelque dédommagement aux personnes qui en sont affectées, quoique cependant on rencontre quelques exceptions à cet égard. Les personnes chez lesquelles prédomine le système nerveux, celles qui ont les organes de la digestion et surtout l'estomac, irritables, semblent aussi être plus exposées à la migraine.

Tissot la regarde comme héréditaire, et alors elle se déclare dès l'âge de sept ou huit ans, quelquefois même plutôt; il dit avoir vu des personnes ne pouvoir se rappeler à quel âge elles avaient eu le premier accès. Cependant on peut avoir la migraine dans le bas âge sans qu'elle tienne à une cause héréditaire. En général, il est rare d'éprouver cette affection quand on n'en a pas été attaqué avant l'âge de vingt-cinq ans.

Juncker prétend que le côté gauche est plus souvent affecté que le droit, cette observation a été confirmée par d'autres médecins. Le

plus souvent les malades ont la migraine du même côté de la tête ; cependant il en est qui présentent quelques variétés à cet égard. *Tissot* parle de deux dames qui étaient dans ce cas ; chez l'une, elle variait alternativement avec la plus grande régularité d'un accès à l'accès suivant ; chez l'autre, presque toujours le même côté était affecté, et si quelquefois le côté opposé l'était à son tour, la migraine était toujours moins violente ; mais il arrivait souvent qu'elle revenait le lendemain du côté ordinaire.

La connaissance des causes de cette maladie étant importante pour poser des règles de traitement, il serait nécessaire de bien les déterminer. Cette tâche est difficile. En effet, l'étiologie de la migraine est fort obscure, c'est un des points les plus en litige dans les auteurs. Parmi tant de preuves que je pourrais citer à l'appui de cette assertion, il suffit de jeter un coup-d'œil sur les diverses opinions qui ont été émises à cet égard.

Hoffmann croyait que la cause principale était une difficulté de la circulation du sang.

Willis accusait un vice des esprits animaux ; mais il me semble qu'avant de mettre *les esprits animaux viciés* au rang des causes de la migraine, il faudrait constater leur existence et leurs propriétés.

Fordyce nie que la migraine puisse être produite par une cause sympathique, il la croit toujours idiopathique.

Sauvages adopte à peu près cette opinion ; il paraît même nier toute sympathie, en disant qu'une cause n'agit jamais où elle n'est pas, et cependant il admet une céphalalgie stomachique.

C. H. Schobelt (1) envisage la migraine comme une douleur de nature rhumatismale ; le traitement qu'il prescrit est conforme à cette idée.

M. *Deschamps* fils (2) a émis une opinion à peu près semblable ;

---

(1) Tractatio de hemicraniâ. Berlin, 1776, in-12.

(2) Maladies des fosses nasales et de leurs sinus, p. 213.

il a vu beaucoup de malades atteints de la migraine sans qu'il pût soupçonner *des saburres dans les premières voies*, ce que j'accorde très-volontiers; il avoue que si on en excepte une disposition rhumatisante chez une partie des malades, il ne connaît point d'autres causes de la migraine.

Bordeu pense que la migraine dépend de causes particulières à la membrane pituitaire, et surtout d'un vice de l'estomac produit par une matière saburreuse ou bilieuse qui suscite la fièvre et irrite la portion de ce viscère correspondante à la tête. On voit avec peine que le génie de *Bordeu* ne lui ait pas fait entièrement rejeter dans ce cas ces doctrines surannées.

C. Lepois (1) a écrit quelques pages sur la migraine, dont il était lui-même atteint lorsqu'il étudiait à Paris. Il ne regarde pas comme très-rationnel d'admettre, ce qui peut cependant arriver quelquefois, qu'elle est produite par *une ébullition de la bile dans le foie*, qui va ensuite irriter la tête par son acrimonie. Selon lui, la cause de cette maladie est un amas de sérosité qui se fait dans la tête sous l'influence maligne de la lune, des astres ou des vents, et qui, par son effervescence, distend violemment les membranes du cerveau... Il a émis ces idées dans un ouvrage où il attribue à la sérosité la production de la migraine et d'un grand nombre de maladies. Son ouvrage avait excité, à ce qu'il paraît, un enthousiasme si fort, qu'il inspira plusieurs vers à la louange de l'auteur. J'en consigne ici quelques-uns pour la singularité du fait.

Jean Leurechon, médecin du duc de Lorraine, fit en son honneur le quatrain suivant, d'abord en latin, puis, pour la plus grande commodité des lecteurs, il le traduisit en français.

Le petit monde était sans lumière brillante :
Mais *Lepois* est venu pour être son soleil ;
Phébus chasse la nue aux rayons de son œil ;
Lui, la sérosité vicieuse et bouillante.

(1) Selectiorum observationum liber singularis, opus novitate et varietate doctrinæ utile atque jucundum. Ponte ad Monticulum, 1618.

Samuel Phulpin, botaniste, crut aussi devoir célébrer *Charles Lepois*, et voici comment il s'y prit :

Qu'Hercule ait étouffé l'hydre, c'est une fable ;
L'hydre a jusques ici fourmillé indomptable :
Mais voici que meshuy *Lepois* étouffera
Le monstre à mille chefs, dans l'humeur hydropique
Par la sérosité aux drogues fait la nique.
Il est enfin moqué, *Lepois* s'en bravera.

Ces éloges pourraient aujourd'hui nous paraître un peu étranges ; mais il est bon d'ajouter qu'en même temps *Charles Lepois* était seigneur de Champel, conseiller et médécin du duc de Lorraine, doyen de la Faculté de médecine en l'Université de Pont-à-Mousson, etc., etc.

On voit dans l'ouvrage de *Nicolas Lepois* (1), qu'il semblait s'être plus rapproché de la vérité que son fils ; il parle bien d'une sérosité âcre comme cause de la migraine, mais le plus souvent il attribue, d'une manière obscure il est vrai, une grande influence à l'estomac et aux autres viscères abdominaux sur la production de cette maladie.

Je pourrais encore citer les opinions de plusieurs écrivains recommandables, mais je m'arrête à celle de *Tissot*, qui me paraît la plus raisonnable, et qui est appuyée de preuves assez convaincantes, sans toutefois l'adopter dans toutes ses parties. D'après cet auteur (2), on ne peut plus douter que la plupart des migraines ne soient la suite d'une cause irritante dans l'estomac, qui agit sur les rameaux des nerfs qui se distribuent à la partie antérieure et latérale de la tête, et qui paraît s'étendre sur toutes les ramifications du rameau supra-orbitaire de la cinquième paire de nerfs. On voit encore, dans ce passage de *Tissot*, et par quelques autres de ses ouvrages, qu'il n'avait

---

(1) De morbis congnoscendis et curandis, lib 1, cap. 8, p. 52.
(2) Œuvres complètes, édition de M. *Hallé*, t. 11, p. 109.

pas entièrement secoué le joug des théories humorales. Ne serait-il pas plus conforme au langage sévère et aux progrès récens de la médecine rationnelle de regarder l'irritation ou l'inflammation chronique de l'estomac, sinon comme uniques, du moins comme principales causes de la migraine? En rectifiant ainsi l'opinion de *Tissot*, voici les raisonnemens à l'aide desquels on pourrait l'appuyer.

Chez presque tous les malades, les fonctions de l'estomac sont plus ou moins dérangées aux approches des accès de migraine, et, selon l'état mauvais ou bon de ce viscère, les accès sont plus ou moins fréquens. Il y en a un très-petit nombre dont l'estomac soit dans un état vraiment physiologique dans l'intervalle des accès.

Les personnes affectées de cette maladie la voient disparaître à mesure que l'estomac reprend l'énergie qui lui est nécessaire. Le célèbre *Haller* était dans ce cas. Jeune encore il était sujet à des maux d'estomac et à des migraines fréquentes. Ayant renoncé à l'usage du vin, son estomac se rétablit et les accès de migraine disparurent.

Les causes qui augmentent les autres maux de tête et qui les engendrent n'influent point aussi souvent sur la production de la migraine; mais tout ce qui dérange l'estomac peut devenir une de ses causes principales.

On doit aussi ranger, au nombre des causes occasionnelles de la migraine, les veilles prolongées, les excès dans les travaux du cabinet, l'insolation plus ou moins prolongée, l'état de pléthore, comme on en trouve des exemples dans les auteurs. Je pourrais ajouter les transpirations, les évacuations habituelles supprimées, l'air humide, etc.; mais la plupart des personnes affectées de la migraine que je consulterais sur ce point me prouveraient que l'existence de ces causes est fort incertaine.

Symptômes.

L'invasion est ordinairement brusque, quelquefois même elle arrive au milieu du sommeil. On éprouve un malaise général, du froid

aux pieds, même pendant les plus grandes chaleurs, et alors l'accès est plus fort. On ressent quelquefois de la sécheresse dans une ou dans les deux narines ; bientôt après une douleur légère, contusive ou lancinante se déclare au-dessus de l'arcade orbitaire, surtout vers le grand angle de l'œil. Les malades recherchent alors le repos ; ils sont faibles, ils ne peuvent parler, voir et entendre qu'avec des souffrances plus ou moins vives ; leurs paupières se ferment ; s'ils penchent la tête en avant, ils éprouvent des pulsations plus ou moins violentes au-devant de cette région. Quelques-uns portent involontairement leurs mains sur le siége de la douleur, sans éprouver pour cela un mieux marqué ; d'autres, au contraire, sont soulagés par la pression sur la branche frontale de la cinquième paire de nerfs, comme *Tissot* en cite des exemples. L'œil du côté atteint est quelquefois très-rouge ; il est affecté de larmoiement, comme s'il y était entré un corps étranger. Les malades ont la perception de fausses images ; des étincelles semblent passer devant leurs yeux, etc. Le plus petit bruit, la plus faible lumière, le plus léger mouvement, deviennent incommodes. La douleur se propage quelquefois dans les différentes ramifications du nerf trifacial. Si l'accès devient plus fort, on éprouve des pandiculations, des nausées, des vomissemens de diverse nature, et alors, le plus souvent, la douleur se calme. Quelques personnes ne sont point soulagées par le vomissement : ces cas sont les plus rares. Les malades tombent dans un sommeil doux qui dure quelques heures, et ils se réveillent avec le sentiment du bien-être. Quelquefois ils se lèvent dans un léger état d'ivresse qui se dissipe bientôt ; peu de temps après l'appétit les avertit du besoin de manger, et ils prennent de la nourriture avec plaisir. Il faut avoir éprouvé jusqu'à quel point les douleurs peuvent devenir fortes pour se faire une idée de la violence de cette maladie. *Wepfer* (1) dit avoir vu les cheveux se dresser dans la violence de l'accès. Dans un autre cas, rapporté par

(1) Observat. medico-pract. de affectibus capit., obs. 55, p. 149.

le même auteur (1), le visage était enflé à la fin de l'accès, et les parties qui avaient été le siége de la douleur conservaient une telle sensibilité, qu'on ne pouvait les toucher sans faire éprouver au malade des souffrances considérables. Le pouls, dans les grandes douleurs, est dur et accéléré; sur la fin il se calme. *Tissot* l'a vu se ralentir avec une promptitude étonnante après le vomissement.

Cette série de symptômes ne s'observe pas chez tous les malades; l'âge, les idiosyncrasies présentent quelques variétés à cet égard. Les douleurs ne sont pas toujours si violentes; plusieurs malades les trouvent assez supportables, pourvu qu'on les laisse jouir d'une grande tranquillité, car, dans cet état, leur sensibilité est très-exaltée. Chez d'autres malades, une distraction vive et inattendue, une position horizontale, quelques instans d'un sommeil réparateur suffisent pour dissiper un léger accès de migraine. Il n'est pas rare de voir disparaître un commencement de migraine après un léger repas. C'est peut-être de là qu'est venu cet adage vulgaire : *Mal de tête veut paître*. On trouve dans *Tissot* deux observations qui prouvent combien on peut rencontrer de variétés individuelles. Deux personnes souffraient beaucoup plus dans les accès de migraine, si elles ne pouvaient monter en voiture. Chez l'une l'accès se terminait bientôt, parce que le mouvement de la voiture déterminait des nausées et des vomissemens; chez l'autre, au contraire, l'accès était abrégé sans qu'il y eût aucune évacuation.

Marche et durée.

Il est assez difficile de fixer d'une manière précise la marche et la durée des accès de migraine; en général, on peut dire qu'ils se terminent entre six et douze heures. *Tissot* dit en avoir vu durer depuis deux heures et demie jusqu'à trente et trente-six heures. Chez beau-

---

(1) Observ. 51, p. 137.

coup de femmes la migraine suit à peu près la marche de la menstruation, elle revient tous les mois avant ou après cette évacuation. *Van-der-Linden* (1) a donné une observation remarquable par cette périodicité.

Une marquise de Brandebourg, âgée de trente-un ans, d'une taille moyenne, assez délicate, ayant ses règles, ne faisant aucun excès, jouissant d'une assez bonne santé, ayant seulement des attaques d'hypochondrie et des fluxions, avait cessé l'usage du vin, parce qu'il lui donnait un mal de tête. Elle éprouvait tous les mois, ordinairement la veille, quelquefois à la fin de ses règles, un forte migraine qui attaquait tantôt un côté de la tête et tantôt l'autre; elle commençait toujours par un sentiment de froid, des nausées et un peu de douleur à l'estomac. On avait cherché à dissiper ces accidens par la promenade, mais l'exercice les avait constamment augmentés. Le séjour dans le lit calmait la malade et faisait cesser le mal d'estomac ; mais les nausées, accompagnées d'une salivation claire et abondante, duraient aussi long-temps que les douleurs, qui finissaient ordinairement au bout de vingt-quatre heures ; alors elle se levait bien portante et mangeait comme à l'ordinaire; mais pendant l'accès les douleurs étaient si vives, que la voix et la déglutition étaient gênées, et les mouvemens difficiles.

Quelquefois, chez les femmes comme chez les hommes, elle se déclare neuf ou dix fois par an. Il n'est pas commun de la voir revenir plus de trois fois par mois et moins de quatre fois par an. Il peut arriver qu'elle se termine par des sueurs considérables ; on en trouve des exemples dans les auteurs. Lorsqu'elles sont la suite d'un affaiblissement, elles ne soulagent point. On la voit se terminer d'autres fois par différentes hémorrhagies. *Planque* (2) cite un cas observé par *Becker*, qui est important sous le rapport pratique.

Une femme du peuple, à l'âge de dix-sept ans, fut attaquée d'une

---

(1) De hemicraniâ menstruâ, in 4°. Leid., 1760.

(2) Biblioth. de méd., t. 7, p. 239.

migraine qui revenait toujours à l'approche des règles, et qui cessait dès qu'elles avaient paru. Étant enceinte de deux mois, la migraine reparut, il se forma une ecchymose au muscle temporal droit, l'artère s'ouvrit d'elle-même, il en sortit d'abord cinq onces d'un sang jaunâtre et séreux, et ensuite à peu près la même quantité d'un sang plus foncé en couleur. L'ouverture de l'artère se cicatrisa sans difficulté, et la malade fut délivrée de la migraine.

En général, vers le déclin de l'âge, la migraine diminue beaucoup de violence, ou même cesse tout à fait. Cependant *Wepfer* (1) cite l'observation d'une religieuse qui ne fut attaquée de la migraine qu'à l'âge de quarante-huit ans, et qui, depuis cette première attaque, ne revit plus ses règles. On voit souvent des dames être affectées de migraines fort incommodes dans les premières années qui s'écoulent après la cessation du flux menstruel; cet état mérite alors une attention spéciale.

Quelques observations feront encore mieux connaître la marche de cette singulière maladie.

Tissot (2) parle d'un très-habile chirurgien qui était triste et morose quelques jours avant d'avoir un accès de migraine. A midi il avait peu d'appétit, et le mal se déclarait ordinairement au coucher du soleil, par un froid excessif; il était obligé de se jeter sur un lit, de se faire extrêmement couvrir et de se tenir assis, car la douleur était telle, que sa tête ne pouvait rien toucher; toute lumière, tout bruit, le battement même de sa montre étaient insupportables. L'accès durait cinq ou six heures, il finissait doucement, le malade s'endormait, et le lendemain il se portait à merveille. Il n'avait pas de vomissemens, rien ne le soulageait. Sans que la migraine fût héréditaire, il en avait éprouvé les premières attaques à l'âge de huit ou neuf ans. A l'époque où *Tissot* écrivait cette histoire, le malade était âgé de soixante-dix ans. Depuis plusieurs années la migraine avait cessé peu

(1) Ouvr. cité, obs. 49, p. 133.

(2) Ouvr. cité, p. 91.

à peu, il jouissait dès-lors d'une excellente santé et de la plus grande perfection de tous ses sens.

T. Bonnet (1) rapporte le cas suivant que *Maurice Hoffmann* lui avait communiqué, après l'avoir observé sur lui-même : né avec un tempérament bilieux, il fit, dans une course, vers l'âge de quatre ou cinq ans, une chute qui occasionna une plaie sur l'arcade surcilière droite. La cicatrice qui résulta de cette plaie fut considérable. Depuis cette époque jusqu'à la puberté il fut tourmenté, à des intervalles plus ou moins éloignés, par une migraine qui affectait la partie droite de la tête, et qui ne le laissait en repos que lorsqu'il était survenu des vomissemens bilieux ou une hémorrhagie par les narines. Cette incommodité l'engagea, dit-il, à étudier la médecine, afin de pouvoir soulager ses infirmités et celles des autres. Il parvint en effet à s'en débarrasser en changeant son habitation, et en suivant un régime sévère; il s'abstint de vin, de liqueurs alcoholiques, de temps en temps il prenait des infusions de plantes aromatiques, et à l'aide de ces divers moyens combinés avec quelques autres, il éprouva le plus grand soulagement.

C. Lepois (2) rapporte un cas de migraine bien remarquable. Une jeune fille noble, âgée de douze ans, d'un tempérament chaud et sec, fut tout à coup attaquée d'une migraine très-violente, qui occupait l'œil, la tempe et l'oreille du côté gauche; elle éprouvait un fourmillement qui commençait par le petit doigt de la main du même côté, gagnait successivement les autres doigts, le membre supérieur, le cou, et lui occasionnait une rétraction spasmodique des muscles de cette région; il y avait un resserrement des mâchoires et une faiblesse générale. Il se joignait à tous ces symptômes un étourdissement tel, que la malade serait tombée si elle n'avait eu quelque objet pour s'appuyer; cet accès se termina par un vomissement de sérosité bilieuse. Les accès qui suivirent ne furent jamais si violens, seulement elle resta

(1) Sepulcretum, t. 1, p. 58.

(2) Ouvrage cité, p. 67.

sujette à une excrétion de salive et à un écoulement de mucus par les narines qui étaient abondans. Elle supportait très-difficilement l'odeur du musc, de l'encens et en général les odeurs fortes.

On trouve dans l'ouvrage de *Morgagni* (*lettre première*), un cas de migraine très-intéressant sous plusieurs rapports. Cet auteur célèbre pense que chez ce sujet la maladie pouvait tenir à une cause héréditaire. Je me souviens, dit-il, qu'étant jeune homme encore, je donnai des soins dans mon pays à un de mes camarades, nommé *Laurent Bagattrini*, sujet depuis quelque temps à une migraine des plus violentes, qui revenait tous les matins à la même heure, c'est-à-dire à la douzième, comme nous comptons nous autres italiens. Quoique je fisse, je n'obtenais rien ou qu'une légère diminution dans la durée et dans l'intensité des douleurs; car la migraine revenait à cette même heure, et qui plus est, avec une nouvelle violence, s'il se commettait quelque écart dans le régime. Après avoir inutilement employé pendant plusieurs jours tous les autres moyens, je n'en pus triompher qu'en provoquant des sueurs avec une légère décoction des bois sudorifiques, qui augmenta modérément le mouvement et l'impulsion des liquides en circulation. J'avais lu que ce moyen avait également réussi à *Baillou*, contre des migraines intolérables qui revenaient tous les matins à la même heure.

Juncker (1) raconte l'histoire d'une migraine très-singulière, qu'il appelle *hémicrânie horaire*. La malade en avait été affectée après une couche, qui l'avait laissée dans un état languissant; depuis cinq ans elle ne lui avait presque point laissé de repos; elle l'attaquait à toutes les heures du jour et de la nuit, durait un quart-d'heure, finissait et revenait à l'heure suivante.

Willis, dit *Tissot* (2), vit une jeune femme chez qui la migraine était héréditaire et revenait très-fréquemment, et qui, la veille de l'accès, avait une faim vorace et soupait très-abondamment. Le lendemain

(1) De hemicraniâ horologicâ Halæ, 1747.

(2) Ouvr. cité, p. 105.

matin, elle était sûre de se réveiller avec un très-violent mal de tête, qui était toujours suivi d'un vomissement d'une humeur extrêmement aigre et quelquefois très-amère. *Tissot* ajoute que dans les cas de cette espèce, qui ne sont pas rares, le mal paraît dépendre de l'humeur acide formée dans l'estomac, et qui quelquefois s'évacue seule.

P. Salius (1) a donné trois observations de migraines très-remarquables. La plus intéressante est celle d'un dominicain, qui fut tourmenté pendant trois ans et sept mois; tous les huit jours et presque à la même heure, par une migraine accompagnée d'une douleur très-violente sur le muscle temporal; elle durait avec violence pendant près de trente heures. Dans le cours de l'accès, le malade ne pouvait prendre aucune nourriture, la lumière, le moindre bruit l'affectaient désagréablement. Hors le temps des accès, il jouissait d'une assez bonne santé. *Salius* pense que la cause de cette migraine était : *le virus d'une fièvre intermittente octaine*, et *Sauvages* le loue d'avoir émis cette opinion. Il serait plus qu'inutile aujourd'hui de prendre la peine de la refuter, personne, je crois, ne voudrait la soutenir.

Un de mes meilleurs amis, s'adonnant en province aux travaux pénibles de l'enseignement, était sujet à des migraines fortes et fréquentes. Il menait un régime peu exact, et il avait remarqué que le maigre lui était très-nuisible, car il semblait provoquer les accès de migraine. Depuis quelques années il habite la capitale, il observe un régime mieux suivi, les accès sont beaucoup moins forts, et reviennent à des intervalles plus éloignés.

Diagnostic.

D'après ce que j'ai dit plus haut, il est difficile de confondre l'hémicrânie avec toute autre douleur de tête. Cependant on trouve

---

(1) Ad *Altomari* prax., cap. 10.

dans les auteurs la description d'une maladie qui semble se rapprocher de la migraine; c'est le *clou, clavus*, qui consiste dans une douleur qui occupe une petite partie de la tête, et qui n'a pas plus d'un demi-pouce d'étendue ordinairement. Lorsqu'il occupe un espace plus grand, on l'appelle *œuf, ovum*. Cette douleur n'a pas de siége bien fixe, on l'observe plus souvent dans la région occipale que dans les régions frontales ou temporales; en général, elle n'attaque que les femmes hystériques, rarement les hommes hypochondriaques, c'est le *clou hystérique* de quelques auteurs. (1)

Prognostic.

Galien (2) a donné un prognostic beaucoup trop sévère sur la migraine, et des auteurs l'ont répété après lui. « Si quelqu'un, dit-il, « est affecté d'hémicrânie sans pouvoir manger ni dormir, s'il ne « peut respirer et vomir qu'avec peine, et si sa langue n'est pas bien « libre dans ses mouvemens, ces signes sont mortels. »

Pour la tranquillité des malades affectés de migraine, je dois dire que ce prognostic ne peut point s'appliquer entièrement à cette maladie. Néammoins, il est temps qu'on cesse de considérer l'hémicrânie comme une affection légère, et qu'on ne se borne plus à en négliger le traitement. Sans doute, la migraine seule n'est pas une maladie très-dangereuse, lorsqu'elle attaque dans la force de l'âge et que les accès sont peu rapprochés; mais quand elle persiste dans un âge avancé, surtout lorsque les accès augmentent en intensité et en durée, il n'y a pas de doute qu'elle prédispose aux congestions, aux phlegmasies des organes encéphaliques, et aux conséquences funestes qu'elles entraînent. On en trouve des exemples dans les auteurs. C'est d'ailleurs une maladie fort incommode, qu'il

---

(1) ***Raulin***, Traité des maladies vaporeuses, p. 258.

(2) *Galen.*, spurii lib. de Hemicran., alter de Dynam., p. 23, litt. H.

faut tâcher de guérir, excepté dans des cas particuliers, ainsi que je le dirai à l'article du traitement.

Siége.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur le siége de la migraine, et il serait à désirer que les recherches d'anatomie pathologique fussent dirigées à l'avenir avec plus de soin sur cet objet.

Galien indique tour à tour la peau, le péricrâne, le cerveau. *Sauvages* (1) dit que son siége n'est pas dans le cerveau ni dans la partie du crâne qui recouvre immédiatement le cerveau, mais dans les sinus frontaux et l'orbite des yeux.

M. *Deschamps* fils (2) dit qu'il est difficile de n'en pas reconnaître exclusivement le siége dans la partie de la membrane pituitaire qui tapisse les sinus frontaux.

Tissot n'a pas indiqué le siége d'une manière claire et précise.

Je n'adopte point une opinion exclusive, et je pense, d'après ce que j'ai lu dans les auteurs, et d'après ce que j'ai vu moi-même, que le siége de la migraine *par pléthore* est dans les sinus frontaux. La migraine *nerveuse ou sympathique* peut aussi avoir ce siége quelquefois, mais le plus souvent c'est dans la branche frontale du nerf trifacial qui sort par le trou orbitaire supérieur.

Voici en outre les raisons qui me portent à soutenir cette opinion. Dans la migraine par *pléthore* tout annonce un état de congestion, d'irritation dans la partie de membrane pituitaire qui revêt les sinus frontaux; c'est ce qu'on ne peut contester quand on a observé un accès de migraine de ce genre : pour motiver la seconde partie de ma proposition, je m'appuie sur les observations de deux savans respectables.

---

(1) Nosologie méthodique, t 2, p. 442.

(2) Ouvr. cité, p. 212.

Van-Swiéten (1) fut consulté par un homme d'une naissance distinguée, atteint d'une migraine qui revenait toujours à la même heure ; elle le tourmentait pendant huit heures environ ; peu à peu elle diminuait et disparaissait tout à fait. Elle commençait toujours par le tronc du rameau frontal de la cinquième paire, au moment où il sort par le trou sus-orbitaire, et la douleur se répandait ensuite sur la moitié de la tête. Le pouls n'offrait pas d'altération notable; les autres fonctions s'exécutaient bien. Cette migraine fut combattue par des épithèmes placés sur la tête, par des vésicatoires, des sinapismes, des purgatifs, etc. : elle céda enfin à l'emploi du quinquina.

Van-Swiéten ajoute avoir observé plusieurs cas de ce genre, et surtout le suivant, qui est très-remarquable [illegible]

Un homme sain, robuste, dans la force de l'âge, éprouvait du côté gauche une migraine qui commençait également par le tronc du nerf frontal, portion du trifacial. Peu après l'invasion, l'œil gauche devenait rouge, larmoyant, et bientôt le malade éprouvait une telle douleur, qu'il lui semblait qu'on arrachait son œil. Après quelques heures, ces symptômes disparaissaient, et on n'apercevait dans l'œil aucun changement. *Van-Swiéten* prescrivit une saignée, des purgatifs antiphlogistiques, des vésicatoires, des applications sur la tête faites avec des graines de citrouilles, etc. ; la maladie ne disparut complétement qu'après l'emploi du quinquina.

Tissot (2) dit avoir vu un de ses amis, assez bon anatomiste, qui éprouvait, dans des accès de migraine très-forts, mais très-rares, les mêmes symptômes observés dans les cas précédens. Il assurait qu'il aurait pu dessiner le trajet du nerf d'après sa douleur ; mais il lui trouvait bien plus de ramifications qu'on n'en démontre ordinairement.

Voici ce qu'enseigne l'anatomie pathologique sur cette affection :

---

(1) Commentaria in *Hermanni Boerhaavii*, Aphorism., t. 2, p. 534.

(2) Ouvr. cité, p. 111.

Stalpart Van-Derviel (1) a vu la suture coronale se fendre par la violence de la migraine sur la jardinière d'un *comte de Nassau.*

Fabrice de Hilden (2) rapporte un cas de migraine dans lequel les sutures s'écartèrent ; et en faisant remuer les parties disjointes, on entendait un bruit analogue à celui que produit le bois quand on le fend. Le même auteur rapporte aussi une autre observation à peu près semblable (3).

On trouve dans un bon recueil d'observations (4) la note suivante : « Nous avons souvent vu des malades, dans les violens accens de mi- « graine, se plaindre que leur tête se fendait. Cela n'est pas vrai tou- « tes les fois qu'ils le disent ; mais cela peut être quelquefois. Le doc- « teur *Crass* a une malade, âgée d'environ trente ans, sur laquelle il « peut faire voir un écartement considérable des sutures pendant « l'extrême violence des douleurs. »

Tissot s'est donné beaucoup de peine pour accréditer l'observation de *Stalpart Van-Derviel*, et quelques autres du même genre. Cependant, il ne me paraît pas très-rationnel d'attribuer ces accidens à la migraine seule. Tout en admettant une force de contraction immense dans le muscle temporal, pour opérer cette séparation, ne serait-il pas plus probable de penser que l'écartement des sutures, dans le cas dont il s'agit, était produit par l'hydrocéphalie ou une autre maladie ?

On trouve, dans l'ouvrage de *T. Bonet* (5), des histoires de lombrics, d'autres vers, de punaises, de scorpions trouvés dans l'intérieur de crânes humains ou dans les sinus frontaux. Des migraines violentes ont été, dit-on, la suite de la présence de ces animaux. On

(1) Liv. 1, obs. 1.

(2) Cent. 1, obs. 1.

(3) Centur. 2, obs. 7.

(4) Historia morbor. uratislaw., p. 55.

(5) Sepulcretum, t. 1, p, 67, et passim.

y trouve également des observations de calculs sortis par les fosses nasales, après avoir occasionné de très-fortes migraines.

Pour la plupart de ces cas, je dirais avec *Morgagni*, qui, après en avoir cité quelques-uns, ajoute, avec la supériorité de jugement qui le caractérise : « Si j'avoue que dans le nombre des observateurs il « en est quelqu'un qui n'ait pas été trompé, ou qui ne se soit pas « trompé lui-même, croyez que je fais cet aveu plutôt par respect « que par conviction. »

Bordeu (1) dit qu'on a trouvé la vésicule du fiel gorgée de bile et fort distendue chez les personnes mortes de la migraine. Il est assez difficile de concevoir comment la migraine, sans complication, aurait pu déterminer la mort.

Littre (2) a rapporté une observation curieuse. Une femme, d'une bonne constitution, qui n'avait jamais éprouvé de maux de tête, commença, vers l'âge de trente-six ans, à éprouver une douleur de tête violente, qui revenait à des intervalles plus ou moins éloignés, qui dura pendant deux ans. Il sortit par les narines, au bout de ce temps, un ver singulier, qui est décrit avec détail dans cet ouvrage; la malade fut guérie.

Littre pense que, dans les cas de ce genre, on pourrait appliquer le trépan sur les sinus frontaux.

Traitement.

Quand on étudie la médecine avec quelque élévation dans l'esprit et les idées, en prenant pour guides l'observation et le raisonnement, il est bien difficile d'être satisfait de la plupart des traitemens proposés contre cette maladie. Combien de puérilités, d'absurdités préparées avec complaisance ne trouve-t-on pas dans les auteurs! Jetons cependant un coup-d'œil rapide sur les traitemens mis en usage à des épo-

(1) Recherches sur les maladies chroniques.

(2) Histoire de l'académie des sciences, année 1708.

ques plus ou moins éloignées de nous. Cela servira toujours à éclairer l'histoire des progrès de l'esprit humain.

Galien s'étonne que ses devanciers, *Apollonius*, *Archigènes* n'aient prescrit aucun remède pharmaceutique contre l'hémicrânie. Pour remédier à cette disette, il en donne un très-grand nombre, plus ou moins bizarres, à la vérité, entr'autres la formule suivante : *Prenez vers lombrics terrestres* xv, *graines de poivre*, xv ; *vinaigre, quantité suffisante pour en faire un liniment afin d'en frotter les narines.*

Avicenne se servait d'un mélange d'opium, d'absinthe et de concombre sauvage cuits dans l'huile, qu'il faisait appliquer sur le front.

Alexandre de Tralles employait comme topiques l'ail et divers onguens plus ou moins composés.

Parmi les anciens qui ont écrit sur l'hémicrânie, *Arétée* s'est fait remarquer par la sagesse de ses préceptes, surtout pour le régime. Je mentionnerai à peine les cautérisations plus ou moins cruelles que *Fabrice de Hilden*, *Albucasis*, ont fait subir à leurs malades ; elles ont pu être utiles quelquefois ; mais, certes, l'emploi en a été beaucoup trop fréquent. L'observation suivante ne sera peut-être pas sans intérêt sous ce rapport. On la trouve dans l'Histoire de l'Académie des sciences, année 1708.

Une dame de trente-cinq ans, d'une bonne constitution, avait depuis long-temps des accès de migraine très-forts qui revenaient périodiquement tous les huit ou dix jours. Cette affection présentait d'ailleurs tous les symptômes qui lui sont propres. *Homberg* la traita inutilement pendant trois ans. L'opium seul paraissait calmer un peu les douleurs. Un soir qu'elle sentait un accès s'approcher, et qu'elle allait se mettre au lit, elle voulut voir si ses yeux rougissaient beaucoup. Elle se regarda dans un petit miroir de poche, et le feu d'une bougie qu'elle avait auprès d'elle prit à sa coiffure de nuit, qui était de toiles fort épaisses ; elle ne s'en aperçut pas d'abord, et par hasard elle était seule. Le feu lui brûla tout le front et une partie de la tête avant qu'elle eût pu faire venir du monde pour l'éteindre. *Homberg*, appelé

presque aussitôt, prescrivit une saignée, et traita comme à l'ordinaire la brûlure, dont la douleur cessa en peu d'heures : l'accès de migraine ne vint point ; et depuis quatre ans que cet *heureux accident* est arrivé, dit l'auteur, la dame jouit d'une santé parfaite.

Ce cas est sans doute intéressant ; néanmoins je ne conseillerais pas aux dames d'essayer ce moyen de guérison.

Dans la migraine *par pléthore*, les saignées locales et générales doivent occuper le premier rang parmi les moyens thérapeutiques. J'ai cité quelques observations à l'appui de cette opinion : en voici quelques autres.

L. Rivière (1) parle d'un malade qui fut guéri d'une migraine qui durait depuis quinze années en se faisant saigner deux fois par mois du même côté que la nature avait choisi pour produire une hémorrhagie considérable par la lèvre supérieure.

Ambroise Paré (2) rapporte avoir guéri une migraine désespérée par la saignée de l'artère temporale.

Wepfer employait avec succès l'artériotomie. *Richa* soulageait des migraines en pratiquant la saignée des veines jugulaires. *Zacutus Lusitanus* prescrivait, entr'autres moyens, la saignée de la veine frontale et l'application des sangsues aux tempes. Je pense, avec des auteurs estimables, qu'on obtiendrait plus de succès en les appliquant en petit nombre, pendant l'accès, à l'ouverture des narines.

Planque (ouvrage cité) a fourni une observation d'une migraine entièrement guérie par des applications de sangsues sur le lieu douloureux. *Turner* a vu plusieurs malades attaqués de migraines très-violentes guéris par la saignée de l'artère temporale. J'ai vu moi-même un cas de ce genre, et je crois ce moyen un excellent remède dans beaucoup de circonstances. Ce qui me paraît surtout devoir fortifier

---

(1) Observationes communicatæ, p. 557.

(2) Lib. 16, cap. 4.

mon opinion, c'est que certaines hémorrhagies critiques ont entièrement dissipé des accès de migraine, comme on en trouve des exemples dans *Fabrice de Hilden* et d'autres auteurs.

En même temps qu'on emploie le régime antiphlogistique, il faut éviter tout ce qui pourrait augmenter le mouvement du sang, le vin, les liqueurs alcoholiques, les exercices violens, les appartemens trop chauds, etc., etc. C'est le régime adoucissant qui convient alors.

En général, c'est en suivant avec persévérance un régime sagement combiné qu'on peut espérer de voir cesser les accès de migraine : ce n'est pas en employant les batteries d'une polypharmacie active qu'on pourra s'attendre à voir cette maladie disparaître entièrement. Les charlatans, avec leurs recettes assurées et leurs drogues, ont assurément fait plus de mal que de bien. Ces réflexions sont plus particulièrement applicables à la *migraine nerveuse* ou *sympathique*.

Je proposerais volontiers les moyens suivans, modifiés selon quelques circonstances faciles à prévoir. Il faut user de beaucoup de sobriété, éviter les alimens de difficile digestion, les viandes noires, les mets de haut goût, trop épicés, être très-réservé sur l'emploi du vin, bannir tout à fait les liqueurs alcoholiques. Le repas du soir doit être très-léger. La nourriture sera choisie surtout dans le règne végétal; mais sans rejeter les viandes blanches, de veau, de poulet, etc. Le lait a été conseillé avec beaucoup d'avantage par quelques auteurs. *Wepfer* prescrivait le lait de chèvre pendant quelque temps avec succès. *Fordyce*, atteint lui-même de la migraine, s'en trouvait fort bien. Cependant il est quelques personnes qui supportent très-difficilement cette nourriture. On ne doit point alors la prescrire; elle pourrait faire beaucoup de mal en fatigant l'estomac. Il faut très-souvent faire un léger exercice à pied, à cheval ou en voiture. Pour les personnes qui auraient quelques dispositions mélancoliques, je préférerais la promenade à cheval, comme étant propre à opérer une distraction plus soutenue et des mouvemens organiques plus salutaires. Il serait important de ne pas s'adonner à la lecture et aux travaux intellectuels le

soir, à la lumière, et surtout lire et écrire sans baisser la tête. Il serait avantageux de prendre quelquefois des bains de jambes irritans, préparés avec le sel et le vinaigre, la farine de graines de moutarde ou l'acide hydrochlorique. Les bains généraux et les lavemens tièdes ne doivent pas être négligés. On devrait surtout se servir de ces moyens aux approches des accès de migraine. Pendant l'accès, il faut se borner à prendre une légère infusion aromatique de fleurs de tilleul, de feuilles d'oranger, etc. *Tissot* prescrivait avec grand succès la ményanthe. Il faut ensuite tenir le malade dans le plus grand repos, lui faire garder une position horizontale, l'éloigner de toute espèce de bruit incommode. Quelques auteurs ont beaucoup vanté l'opium et ses diverses préparations contre la migraine: je crois que s'il peut être utile, c'est dans des cas de ce genre. On peut alors le donner en petite quantité pour hâter le sommeil. En effet, cet état soulage presque tous les malades; le médecin doit donc le favoriser par tous les moyens qu'il a en son pouvoir, toutes les fois qu'il peut le faire sans danger. Mais il faut bien se garder d'abuser de ce remède; il demande à être manié par des personnes qui puissent bien apprécier ses effets. Je ne serais point le partisan des applications locales réfrigérantes; je crois que celles qui seraient légèrement narcotiques pourraient être utiles quelquefois. Quelques médecins, croyant voir la cause de la migraine dans des humeurs qu'il fallait évacuer, ont prescrit les vomitifs et les purgatifs. On doit s'en servir très-rarement dans ce cas, lorsqu'il n'y a pas d'ailleurs d'indications pressantes. Les médicamens toniques, et surtout le quinquina, ont souvent triomphé de migraines rebelles et périodiques. J'en ai cité des exemples.

Les Indiens se servent, contre l'hémicrânie, d'une mixture préparée avec parties égales de poudre d'écorce de grenadier et de graines de poivre, qu'ils prisent en forme de tabac. Il est possible qu'ils obtiennent du soulagement par ce moyen, puisqu'on observe dans nos climats des personnes affectées de migraine qui se trouvent bien de l'usage du tabac en poudre. Je ne parlerai point des anneaux, amu-

lettes, etc., que la crédulité et la superstition avaient pu employer quelquefois; mais je ne veux point passer sous silence certains remèdes qui semblent être devenus populaires; j'entends parler de l'usage du thé, et surtout du café. Il est, en effet, peu de personnes qui n'aient recours au café pour se débarrasser des accès de migraine. La plupart suivent en cela le goût très-prononcé qu'elles ont pour cette boisson. Il en est même qui ont été soulagées pour quelque temps. Ces cas sont assurément les plus rares. Je crois qu'on doit en blâmer sévèrement l'usage, surtout chez les personnes qui ont l'estomac et le système nerveux irritables. Je le proscrirais d'autant plus volontiers, qu'on a coutume de le prendre très-fort pour qu'il opère mieux, dit-on. *Tissot* avait une parente à qui le café à l'eau, pris hors de l'accès, en donnait un, et toujours il a été augmenté par cette boisson, toutes les fois que par complaisance elle s'est laissée aller à en prendre. Mon intime ami, dont j'ai parlé plus haut, ayant essayé plusieurs fois de boire du café pour faire cesser des accès de migraine, les a vus constamment augmenter sous l'influence de cette boisson. L'usage du thé aurait peut-être moins d'inconvéniens, mais loin d'en abuser, il faut au contraire l'employer rarement. Après avoir parlé du traitement général, je vais citer quelques cas particuliers, dans lesquels les moyens mis en usage ont été suivis des plus heureux résultats. Ces moyens peuvent trouver encore de très-nombreuses applications.

Sigaud de Lafond (1) a employé plusieurs fois, avec de grands succès, contre la migraine, les barreaux d'acier aimanté de *Lenoble*, chanoine à Vernon-sur-Seine. La douleur cessait en appliquant pendant quelques momens le pôle sud d'un de ces barreaux sur la partie affectée, et en ayant soin de diriger vers le nord le visage de la personne qu'on traitait de cette manière.

---

(1) Élémens de physique théor. et expérim., t. 4, p. 590.

Il est des remèdes sur lesquels je compterais beaucoup, si j'avais à traiter des migraines rebelles aux moyens ci-dessus indiqués; je veux parler des voyages, et surtout de ceux qu'on fait aux eaux minérales. Celles de Barèges, de Bagnères-Adour, de Bonnes, de Balaruc, me paraissent mériter la préférence, car déjà leurs bons effets, en pareil cas, ont été constaté. *Bordeu* (1) en a rapporté plusieurs observations remarquables. Je ne citerai que les deux suivantes : un ecclésiastique, âgé de trente-trois ans, sec et bilieux, fut atteint d'une cruelle migraine, dont les accès, assez rares d'abord, devinrent ensuite journaliers, et le prenaient régulièrement tous les soirs. Après mille remèdes tentés inutilement, les eaux chaudes employées en boisson et en bain pendant trente jours l'ont garanti depuis un an de tous les assauts de cette maladie rebelle.

Une femme, quoique bien réglée, devint sujette à une migraine dont les retours étaient constamment précédés d'une constipation du ve[illegible]re absolue. Les eaux de Bagnères de la fontaine *Salut*, bues pendant le jour, et celles de la fontaine *la Reine*, le matin, ouvrirent le ventre, et firent disparaître la migraine.

Des remèdes encore plus simples ont réussi quelquefois; le médecin éclairé ne doit point les ignorer. Le célèbre *Linné* (2) se guérit d'une migraine qui avait résisté à tous les remèdes, en buvant tous les matins une livre d'eau fraîche, et en faisant de l'exercice avant de dîner.

Marmontel raconte (3) qu'il était tourmenté depuis sept ans, à des époques plus ou moins éloignées, par une migraine fort désagréable. Le quinquina, les saignées du pied, les liqueurs émollientes, les fumigations, les sternutatoires, ni même *Malouin*, le médecin de

---

(1) Recherches sur les maladies chroniques, obs. 55 et 56.

(2) Comment. de reb. in hist. nat. et med., Gest. dec. sec. sup. tert., p. 387.

(3) Mémoires, liv. 5.

la reine, n'avaient pu le guérir. Enfin *Genson*, maréchal des écuries de cette princesse, tout en lui donnant de son mal une explication, digne, selon moi, d'un maréchal-ferrant, lui prescrivit des remèdes qui lui furent très-salutaires. Il lui conseilla de boire autant d'eau claire et fraîche que son estomac pourrait en soutenir, d'éviter les ragoûts, le vin pur, le café, les liqueurs, en un mot, de dîner sobrement. Ce régime, continué pendant quelque temps, eut un plein succès.

Les médecins partisans du *magnétisme animal* le croient très-efficace pour la guérison de la migraine; selon eux, il la dissipe avec une promptitude extraordinaire. Nous n'émettrons aucune opinion sur la réalité du magnétisme, puisque cette question est soumise à l'examen de l'Académie de médecine. Mais nous devons avertir qu'en supposant que le magnétisme ait l'action qu'on lui attribue, il serait dangereux, dans certains cas, d'en faire un essai momentané. Si la migraine est accidentelle, on ne court aucun risque de l'employer; mais si elle est ancienne ou périodique, il ne faut pas se contenter de magnétiser une seule fois, mais continuer le traitement, de manière à détruire la cause de la maladie.

Je dois à l'extrême bienveillance du savant et estimable M. *Deleuze* la communication des faits suivans que je crois devoir rapporter ici.

Madame N*** avait, depuis douze ans, une migraine qui revenait tous les mois, et durait environ deux jours. On avait été plusieurs fois obligé d'appliquer des sangsues aux tempes. Un jour qu'elle en souffrait beaucoup, M. *Deleuze*, qui se trouvait chez elle, lui proposa de la magnétiser; et quoiqu'elle n'eût aucune confiance en ce moyen, elle y consentit. Elle fut très-étonnée de se trouver entièrement soulagée en une demi-heure. Le mois suivant, la migraine étant revenue, on fit appeler M. *Deleuze*, qui la dissipa très-promptement. Trois jours après, Madame N*** fut prise dans tous les membres de douleurs très-vives. Le magnétisme les fit cesser; mais le lendemain

elles reparurent accompagnées d'une forte fièvre. On eut alors recours au professeur *Pinel*, qui traita la maladie par la méthode ordinaire : la maladie dura quarante jours.

M. *Deleuze* pense que le magnétisme avait déplacé la cause de la migraine, sans la détruire. Il est, en effet, remarquable que, depuis que Madame N*** a été guérie de sa maladie, la migraine n'a plus reparu. M. *Deleuze* croit que si, au lieu de se borner à magnétiser une seule fois, il eût continué pendant un mois, et jusqu'à l'époque où l'accès devait revenir, la maladie n'aurait pas eu lieu.

M. *Deleuze* a vu une autre personne sujette à la migraine, qui fut entièrement guérie par un traitement prolongé, après avoir éprouvé des douleurs dans les membres.

Ces faits, et quelques autres de ce genre que je tiens de ce savant respectable, et que j'aurais pu citer, me semblent devoir éveiller l'attention des praticiens sur ce moyen thérapeutique.

En résumé, le traitement de la migraine doit être dirigé par un médecin judicieux et instruit; car, sans ajouter foi entièrement à ce que quelques auteurs, *Tissot* entr'autres, ont rapporté des métastases de la migraine, je crois que certains remèdes employés mal-à-propos peuvent nuire beaucoup. D'ailleurs, on ne doit pas perdre de vue qu'en médecine, comme en beaucoup d'autres affaires, *souvent le mieux est ennemi du bien.* Entre plusieurs exemples que je pourrais donner à l'appui de cette opinion, je ne citerai que le suivant, qui est assez remarquable.

Un professeur de Besançon, depuis long-temps sujet à la migraine, voulut absolument chercher à guérir cette infirmité qui nuisait à sa fortune et à sa réputation : il prit donc les eaux de Bussang, et fit un usage si long et si copieux de remèdes chauds, qu'ils le délivrèrent enfin de son mal. Mais, quelques jours avant l'époque où pour la la troisième fois la migraine devait manquer, ce professeur fut attaqué d'une goutte aiguë, qu'il ne put se dissimuler être la suite et

le résultat de la suppression de la migraine. En effet, après quelques jours des plus terribles souffrances, la migraine reparut, et le malade la regarda comme un évènement heureux, puisqu'elle fit disparaître une affection beaucoup plus cruelle et plus dangereuse que celle avec laquelle il se décida à vivre à l'avenir.

En terminant ce que j'avais à dire sur cette affection, je prierai les personnes qui liront cet essai de me pardonner si cette lecture a pu leur causer la migraine. Je me croirais d'ailleurs fort heureux d'avoir pu, à côté du mal, placer un bon remède.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* DE MERCY).

I.

Vita brevis, ars longa, occasio præceps, experientia fallax, judicium difficile. Oportet autem non modò se ipsum exhibere quæ oportet facientem, sed etiam ægrum, et præsentes, et externa. *Sect.* 1, *aph.* 1.

II.

In acutis affectionibus rarò, et in principiis purgante utendum, atque hoc diligenti priùs adhibitâ cautione faciendum. *Ibid.*, *aph.* 24.

III.

Facilius est repleri potu quàm cibo. *Sect.* 2, *aph.* 11.

IV.

Famem vini potio solvit. *Ibid.*, *aph.* 21.

V.

Quartanæ æstivæ, plerumquè fiunt breves; autumnales verò longæ, et maximè quæ propè hyemem incidunt. *Ibid.*, *aph.* 25.

VI.

Mulieri menstruis deficientibus, è naribus sanguinem fluere, bonum. *Sect.* 5, *aph.* 33.

VII.

Mulieri in utero gerenti, alvus si multùm fluxerit, periculum ne abortiat. *Ibid.*, *aph.* 34.

VIII.

Posticâ capitis parte dolenti, recta in fronte vena secta juvat. *Ibid.*, *aph.* 68